



## A nos morts

La chronique de **Guillaume de Fonclare**

C'est un décret du 1<sup>er</sup> avril, émanant du ministère des solidarités et de la santé, qui m'a mis le cœur à l'envers ; Alain de Broca, professeur de médecine au CHU d'Amiens, a attiré mon attention sur son contenu la semaine dernière. Le texte prescrit « des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire », et il vient compléter ou amender un certain nombre de règles régissant la santé publique. À son chapitre 8, article 12-5, il précise que « les soins de conservation sont interdits sur le corps des personnes décédées, et (que) les défunts atteints ou probablement atteints du Covid-19 au moment de leur décès font l'objet d'une mise en bière immédiate, la pratique de la toilette mortuaire (étant) interdite pour ces défunts ».

Dans la pratique, la famille ne peut assister à la mise en bière, ne peut revoir une dernière fois l'être aimé. Pas de toilette mortuaire donc, pas de soins de conservation, le corps est pris en

charge de la façon la plus sommaire. On en comprend bien les raisons ; principe de précaution, peur de la contagiosité, prophylaxie. Mais on n'en mesure peut-être pas toutes les conséquences sociales et psychologiques.

Stéphane Audoin-Rouzeau, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et président du Centre international de recherche de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne (Somme), évoque, dans un entretien accordé à Mediapart, un saut anthropologique sans précédent dans le traitement qui est fait au corps. En effet, dans ce qu'il est convenu d'appeler le « processus du deuil », on sait que l'étape de la séparation des corps des vivants d'avec les morts est primordiale dans l'intégration de la fin de vie dans la psyché des endeuillés. Or, désormais et jusqu'à nouvel ordre, cette étape n'a plus d'existence anthropologique, elle est sabotée, niée, abrogée. C'est un saut, oui, un saut dans l'inconnu qui risque de laisser de lourdes traces.

Je ne ferai pas le procès de nos dirigeants ni ne me joindrai à la

**Un être humain demeure un être humain, même après son dernier souffle, et constater qu'on traite son corps comme un rebut contaminé et contaminant est inacceptable.**

cohorte de ceux qui hurlent avec les loups. Mais tout de même, on prépare allègrement avec ce type de mesure, qui n'est accompagnée d'aucune prise en charge psychologique des familles et des proches, une génération de mal-allants, de traumatisés, et bien du mal à vivre ; qui ne sait pas que la période des funérailles est essentielle à la reconstruction intime de ceux qui restent ? Car, en ce qui concerne les obsèques proprement dites, les réunions de plus de vingt personnes sont interdites, prêtre et personnel des pompes funèbres inclus ;

obsèques en petit comité, vite fait mal fait. Les cimetières sont zones interdites en dehors de ces cérémonies, et espaces à proscrire pour toute visite, fût-elle mémorielle.

Le lien intime qui nous unit, cet amour que nous partageons les uns pour les autres ne peut se satisfaire d'un tel traitement des corps morts. Un être humain demeure un être humain, même après son dernier souffle, et constater qu'on traite son corps comme un rebut contaminé et contaminant est inacceptable. Il existe des alternatives dans notre société numérisée à outrance ; en cette période de confinement, qui n'utilise pas les outils à notre disposition pour communiquer, voir, même à distance, et prendre soin de ceux qu'il aime ? N'est-il pas possible d'envisager la fin de vie sous un autre jour que par le biais du principe de précaution, en trouvant les moyens modernes d'accompagner familles et mourants dans ces instants si importants ?

Ne nous y trompons pas, il y aura un avant et un après. Pen-

sons d'abord à tous ces résidents de maisons de retraite, confinés dans leur chambre et qui ne côtoient que des soignants masqués et gantés. Fini, le visage de l'infirmière illuminée de son sourire, terminé, la main douce et secourable de l'aide-soignante, tout n'est plus que protocole et technique de soin, prudence et distanciation sociale. Quant à la fin de vie, elle est à l'image d'une société ultralibérale où les rebuts, oui, les rebuts, sont traités à l'aune du productivisme le plus échevelé. On ouvre un large parapluie pour se protéger d'éventuelles conséquences, en oubliant les règles de la plus élémentaire humanité. Ils seront légion ceux qui, privés de la première étape de leur deuil, vivront dans la difficulté d'être sans avoir pu, intensément, accompagner de l'autre côté ceux qui s'en vont. C'est un chemin bien ardu qu'ils auront à parcourir dans les mois et les années à venir. C'est à eux que je dédie, humblement, cette chronique.

Lire aussi à ce sujet la tribune de l'anthropologue Yann Benoist, p. 24.

### L'image

Il n'y a plus de solitude là où est la poésie.

Charles-Ferdinand Ramuz

Le photographe de l'AFP Yasuyoshi Chiba a remporté jeudi 16 avril le prix World Press Photo de l'année 2020 pour cette image, prise le 19 juin 2019, d'un jeune homme récitant un poème au milieu de manifestants à Khartoum (Soudan). Pour les jurés, cette photo « illustre l'espoir ».

Yasuyoshi Chiba/AFP

